

AVIS DE MODIFICATION D'UNE CONVENTION D'OCCUPATION TEMPORAIRE DU DOMAINE PUBLIC DE SNCF GARES & CONNEXIONS

**Gare Lille Europe -
59000**

La convention d'occupation signée le 26/01/2019 entre SNCF Gares & Connexions et la société Microcosme SAS pour une durée de huit ans en gare des Lille Europe pour l'occupation d'un emplacement commercial dédié à l'activité listée ci-après a fait l'objet de l'avenant n° 4 signé en date du 24 juin 2026 :

- Vente de produits de beauté, cosmétiques, hygiène et parfumerie

Cet avenant, dont l'objet porte sur un accompagnement financier temporaire, peut être consulté, dans le respect des secrets protégés par la loi, auprès de la société Retail & Connexions – 16, avenue d'Ivry – 75013 PARIS.